



Préverenges, juin 2025

**Etablissement primaire et secondaire
de Préverenges et environs**

Charte pour tous les utilisateurs des cantines scolaires

Fréquenter les cantines scolaires, c'est...

- passer un moment convivial avec d'autres camarades ;
- s'ouvrir à d'autres saveurs et élargir la palette de ses sensations gustatives ;
- concilier horaires d'école et horaires de travail des parents.

Les cantines scolaires offrent...

- des repas équilibrés cherchant à concilier plaisir et santé ;
- l'eau comme boisson de référence ;
- des produits frais, une réflexion sur la qualité, une chaîne du chaud et du froid irréprochable ;
- un menu varié et coloré composé :
 - d'une portion de protéines (viande, poisson, œuf) adaptée à l'âge,
 - de légumes/salade et farineux à volonté,
 - d'une portion de matières grasses de qualité nutritionnelle,
 - d'un dessert à base de fruits ou de produits laitiers de préférence,
 - le tout assaisonné avec des herbes aromatiques et des épices plutôt qu'avec du sel.
- une qualité d'accueil et d'écoute des responsables de la cantine ;
- les responsables de la cantine serviront de tout à votre enfant ;
- il est aussi possible de commander un menu sans porc, un menu végétarien ou adapté à certaines allergies ; ou d'apporter un pique-nique ou un plat à réchauffer.

En tant que parent, je m'engage

- à déléguer aux responsables de la cantine une part d'autorité sur mon enfant ;
- à soutenir le personnel encadrant dans l'application des principes de cette charte et d'en être le relais pour aider mon enfant à s'y conformer ;
- à permettre l'amélioration des prestations et à m'exprimer conjointement avec mon enfant sur les satisfactions et insatisfactions.

En tant qu'élève, je m'engage

- à respecter les autres élèves comme je souhaite être respecté : dans mon langage, mes gestes et mon attitude, en contribuant au calme autour de la table ainsi qu'en respectant les affaires de mes camarades ;
- à respecter les mets préparés, le travail des cuisiniers : en goûtant à tous les aliments proposés (mes goûts peuvent changer) ;
- à ne pas amener de boissons sucrées ;
- à respecter le lieu et le matériel mis à disposition, en apportant ma contribution au bon climat et à la convivialité pour que tous puissent recharger leurs batteries avant les cours de l'après-midi ;
- à respecter l'autorité et les consignes des responsables de la cantine chargées de la surveillance ;
- à ne pas utiliser un téléphone portable ou ipod pendant le repas, à ne pas écouter de musique, à ne pas véhiculer d'images inappropriées.